

Conseil d'Administration de la Chambre de Commerce

DU DISTRICT DE MONTREAL

PRESIDENT

M. ISAIE PRÉFONTAINE, Bourgeois, 107, St-Jacques.

1er VICE-PRESIDENT

M. A. V. ROY, I. C. et industriel, 229, rue Notre-Dame Est.

TRESORIER

M. JOSEPH FORTIER, fab. papetier, 210 Notre-Dame Ouest.

2ème VICE-PRESIDENT

M. FRED. C. LARIVIERE, Marchand en gros, 911, St-Laurent.

SECRETARE

M. FORTUNAT BOURBONNIERE, Avocat, 76, St-Gabriel.

CONSEILLERS

M. Beaudry Narcisse, bijoutier, 287 rue Ste-Catherine Est.
 M. Berthiaume Hon., Trefflé, C. L., propriétaire de "La Presse".
 M. Boivin W. U., marchand, 335 St-Laurent.
 M. Brodeur Alph. N., marchand, 533 Ste-Catherine Est.
 M. Chaput Armand, maison "Chaput Fils & Cie", 4, De Bresoles.
 M. Daoust Emilien, librairie Beauchemin, 81 St-Jacques.
 M. Gonthier Geo., comptable public, 17 Côte Place d'Armes.
 M. Gravel Ludger, négociant, 26 Place Jacques-Cartier.
 M. Hardy A. H., voyageur de commerce, 28 carré St-Louis.
 M. Labrecque J. O., marchand de charbon, 141 Wolfe.
 M. Lespérance A. P., gérant Banque d'Epargnes, 176 St-Jacques.

M. Marceau E. D., marchand de thés et cafés, 43 St. Gabriel.
 M. Marchand J. T., marchand de bois, 1232 Ste-Catherine Est.
 M. Martin C. E., marchand en gros, 336 St-Paul.
 M. Mullarkey J. P., entrepreneur de chemins de fer, Ch. 224, Coristine Bldg.
 M. Perrault Ovilla S., gér. Imperial Tobacco Co. of Canada, Ltd., 900 St-Antoine.
 M. Prud'homme Alex., marchand de fer, 10 De Bresoles.
 M. Tarte Ls Jos., co-propriétaire "La Patrie".
 M. Vaillancourt J. A., marchand de provisions, 580 St-Paul.
 M. Vallières S. D., bourgeois, 1431 St-Hubert.

Autres membres du Conseil ex-officio

ANCIENS PRESIDENTS

M. D. Parizeau, March. de bois, 2395 Bl. St-Laurent.
 M. H. Laporte, Epicier en gros, 562 St-Paul.
 M. Jos. Contant, Pharmacien, 231 Notre-Dame Est.
 Hon. Alph. Desjardins, Avocat, ch. 26, Board of Trade Bldg.

M. L. E. Geoffrion, Epicier en gros, Maison Chaput & Fils.
 M. D. Masson, ancien négociant, ch. 21, 107 rue St-Jacques.
 M. H. A. A. Brault, ancien négociant, 3 Cote Place d'Armes.
 M. C. H. Catelli, industriel, 25 et 27 William.

ANCIENS VICE-PRESIDENTS ET TRESORIER

M. Guillaume Boivin, ancien fabricant de chaussures, 284 Bl. St-Laurent.
 M. Alph. Racine, Marchand en gros, 340 St-Paul.
 M. L. J. A. Surveyer, marchand de quincailleries, 52 St-Laurent.

Hon. J. D. Rolland, Manufacturier de papier, 14 St-Vincent.
 M. Ubald Garand, Courtier, 116 St-Jacques.
 M. J. B. A. Lanctôt, marchand de gants, 212 Bld St-Laurent.

PRESIDENT DE LA CHAMBRE SYNDICALE DE CONSTRUCTION

M. Trefflé Charpentier, jr. Entrepreneur, 157 Papineau.

AUDITEURS

M. A. P. Frigon, 17 Côte de la Place d'Armes.

M. P. H. Dufresne, 97 St-Jacques.

COMMISSIONS PERMANENTES POUR 1909-10

Le Président fait partie ex-officio de toutes les Commissions.
ARBITRAGE. — TRIBUNAL D' — MM. les Officiers en charge, les anciens Présidents et Vice-Présidents.

AFFAIRES MUNICIPALES. — MM. C. H. Catelli, président; Trefflé Charpentier, Ludger Gravel, H. Laporte, J. O. Labrecque, J. T. Marchand, J. P. Mullarkey, Damase Parizeau, S. D. Vallières.

AGRICULTURE ET COLONISATION. — MM. D. Parizeau, président; Hon. T. Berthiaume, G. Boivin, E. Blanchard, P. Arthur Côté, W. A. Huguenin, Hon. J. D. Rolland, L. Jos. Tarte, Rod. Tourville.

BEURRE ET FROMAGE. — MM. J. A. Vaillancourt, président; W. Champagne, Arm. Chaput, Chs Langlois, Adéard Fortier, Z. Limoges, N. Lapointe.

BULLETIN. — MM. Jos. Contant, président; N. Beaudry, E. Daoust, Hon. Alph. Desjardins, A. J. de Bray, S. D. Joubert, H. Godin, L. J. Loranger, O. S. Perrault, Ls Jos. Tarte, F. Bourbonnière.

COMPTABILITE. — MM. E. D. Marceau, président; Michel Benoit, Alf. Cinq-Mars, C. A. Gagnon, P. A. Gagnon, Geo. Gonthier, A. P. Frigon, Fred. C. Larivière, A. P. Simar.

CUIS ET FEAUX. — MM. Ludger Gravel, président; Raoul Claude, F. B. Drouin, E. Galibert, L. E. Gauthier, J. Daoust, Alf. Lambert, Jean Lamoureux, J. B. A. Lanctôt.

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET INDUSTRIES MANUFACTURIERES. — MM. A. V. Roy, président; Hector Barsalou, C. H. Catelli, E. Daoust, G. Deserres, Geo. Esplin, Jos. Fortier, J. R. Laurendeau, Alex. Machéras, J. T. Marchand, Osc. Mathieu, O. S. Perrault.

EPICERIES ET PRODUITS ALIMENTAIRES. — MM. Armand Chaput, président; J. J. Duffy, J. O. Déziel, J. Ethier, Nap. Gendreau, Alb. Hudon, A. A. Labrecque, E. D. Marceau.

EXPOSITIONS ET MUSEES. — MM. G. Boivin, président; Hon. T. Berthiaume, J. A. Beaudry, C. H. Catelli, U. H. Dandurand, A. H. Hardy, A. E. Labelle, J. P. Mullarkey, O. S. Perrault, Louis Perron, L. Jos. Tarte.

MEMBRES D'HONNEUR DE LA CHAMBRE

Lord Strathcona et Mount Royal. Sir Lomer Gouin.
 S. Beaudin, C. R. A. Kleczkowski, Min. plénip.

FERS ET METAUX. — MM. Alex. Prud'homme, président; J. Davidson, Ludger Gravel, J. W. Harris, Alf. Jeannotte, I. L. Lafleur, Fred. C. Larivière, Arthur Léger, R. Prieur, L. J. A. Surveyer, Jos. Thibault.

FINANCES. — MM. D. Masson, président; Jos. Fortier, U. Garand, J. B. A. Lanctôt, Fred. C. Larivière, A. P. Lespérance, A. V. Roy, L. J. A. Surveyer.

HAUTES ETUDES COMMERCIALES. — MM. Geo. Gonthier, président; C. H. Catelli, Arm. Chaput, Hon. Alph. Desjardins, L. E. Geoffrion, L. Z. Gauthier, H. Laporte, Fred. C. Larivière, E. D. Marceau, A. V. Roy.

LEGISLATION. — MM. Hon. Alph. Desjardins, président; Hon. F. L. Bédou, Hon. T. Berthiaume, Hon. N. Pérodeau, A. N. Brodeur, Edmond Brossard, C. H. Catelli, L. J. Loranger, F. Bourbonnière.

MINES, BOIS ET FORETS. — MM. J. T. Marchand, président; T. Charpentier, A. A. Larocque, J. O. Labrecque, Octave Lemay, J. P. Mullarkey, Hon. J. D. Rolland, Rod. Tourville.

NOUVEAUTES. — MM. Alph. Racine, président; W. U. Boivin, J. N. Dupuis, Geo. B. Fraser, J. O. Gareau, A. H. Hardy, C. E. Martin, D. Mercure, S. Robitaille, J. H. P. Saucier, A. I. Vallières.

PRODUITS CHIMIQUES. — MM. Paul J. Leduc, président; Jos. Contant, Arthur Décarry, J. G. A. Fillon, J. A. E. Gauvin, S. Lachance, Henri Lanctôt, A. J. Laurence, Geo. A. Simar.

TRANSPORTS, TELEGRAPHES ET TELEPHONES. — MM. J. P. Mullarkey, président; C. H. Catelli, W. U. Boivin, A. N. Brodeur, Hon. Alph. Desjardins, Arm. Lalonde, A. E. Lalonde, Fred. C. Larivière, Oct. Lemay, D. McDonald, D. Masson, A. V. Roy, Hon. J. D. Rolland.

VINS ET LIQUEURS. — MM. Alex. Orsall, président; Arm. Chaput, J. A. Christin, Albert Hébert, L. A. Lapointe, F. X. St-Charles, jr., J. M. Wilson, L. A. Wilson.

MEMBRES A VIE

MM. C. H. Catelli, Joseph Fortier, Ubald Garand, Fred. C. Larivière, Arthur C. Larivière, Isaié Préfontaine, F. D. Shallow, Fortunat Bourbonnière.

Conseil de la Chambre Syndicale de la Construction

Président, M. Trefflé Charpentier, jr. 157 Avenue Papineau; 1er Vice-Président, M. Octave Lemay, 147 Cherrier; 2ème Vice-Président, N. Simoneau, 583 Notre-Dame Ouest; Trésorier, M. L. Z. Gauthier, 180 St-Jacques; Secrétaire, M. J. E. C. Daoust, 180 St-Jacques.

DIRECTEURS

MM. Toussaint Bénard, 1280 des Erables; L. Z. Mathieu, 356 Workman, J. B. Cratton, 494 Sherbrooke Est; N. T. Gagnon, ch. 26, Board of Trade Bldg.; J. O. Martineau, 1064 St-Denis; J. Benjamin Dagenais, 977 St-Jacques; Wilfrid David, 272 Craig Est.

AVIS DES REUNIONS

Les membres de la Chambre sont invités non seulement à l'assemblée générale qui a lieu le premier mercredi de chaque mois, mais aussi à toutes les autres assemblées du conseil tous les autres mercredis à 3.30 heures p.m.

Sommaire des Lois de Concession DANS LE NORD-OUEST CANADIEN

Dans les sections paires (excepté les Nos 8 et 26) et non réservées des terres du Dominion dans le Manitoba, l'Alberta et la Saskatchewan, tout chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans peut prendre en concession un quart de section d'environ 61 h. (159 acres).

La demande d'enregistrement doit être faite par le demandeur en personne à une agence ou sous-agence des terres du district où la concession est située. L'enregistrement par procuration peut être fait à une agence sous certaines conditions, par le père, la mère, la fille, le frère, la sœur d'un concessionnaire devant venir s'établir.

Le concessionnaire doit se conformer à l'une des règles suivantes du "homestead":

1o Résider et cultiver au moins six mois par année pendant trois ans;

2o Il peut satisfaire aux lois de la résidence en cultivant et vivant sur une propriété personnelle d'au moins 80 acres dans le voisinage de sa concession. Une propriété en association ne peut se rapporter à cette clause;

3o Il peut aussi satisfaire aux lois de résidence en vivant avec son père (ou sa mère en cas du décès du père) si ceux-ci résident en permanence sur une propriété personnelle d'au moins 80 acres sur concession enregistrée par eux dans le voisinage ou sur celle de leur fils.

Le mot "voisinage" dans les deux paragraphes précédents indique une distance n'excédant pas neuf milles en ligne droite, non compris l'espace réservé pour les routes.

Un concessionnaire voulant satisfaire aux lois de résidence en vivant avec ses parents ou en cultivant une propriété personnelle doit en informer l'agent du district.

Six mois de préavis écrit sont exigés par le Commissaire des Terres à Ottawa pour l'obtention des titres de propriété.

W. W. CORY, Député Ministre de l'Intérieur.

CIGARETTES



SWEET CAPORAL

Il s'en vend plus que
toutes les autres
marques réunies.

Jean Hudon & Cie Marchands - Tailleurs

87, RUE ST-CHARLES-BORROMÉE

TEL. BELL MAIN 6854



Notre assortiment du Printemps et de l'Été est maintenant au complet et nous sommes en position de remplir toutes les commandes que l'on voudra bien nous donner.

Les dessins sont des mieux choisis et les marchandises des plus fines et du plus chic effet.

Tweeds
à
Habilllements

Draps
à
Paletots

Patrons pour
Vestes
de couleurs

Tweeds
pour Habits
légers.



Une visite à notre magasin vous
convaincra.

Compagnie de Navigation

RICHELIEU & ONTARIO



MANOIR RICHELIEU, MALBAIE

" NIAGARA A LA MER "

Toronto, par le Lac Ontario, les Mille-Iles et les rapides du Saint-Laurent jusqu'à Montréal, de là à Québec, Malbaie, Tadoussac, la rivière Saguenay jusqu'à Chicoutimi.

MONTREAL - TORONTO - HAMILTON

Par la baie de Quinté et les Mille-Iles

JOS. F. DOLAN,
Agent des passagers,
128, rue St-Jacques,

THOS. HENRY,
Gérant du Traffic
Montreal

BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

DU DISTRICT DE MONTREAL

10e ANNÉE

Montréal, Octobre 1909

No 10

Directeur : FORTUNAT BOURBONNIERE.

Le bureau est ouvert tous les jours, sauf le dimanche, de 9 heures à midi et de 1.30 à 5 heures p.m.

SOMMAIRE :

	PAGES
1o Rapport du voyage d'inspection du chenal du St-Laurent, par M. Isaïe Préfontaine, Président de notre Chambre.	191
2o Causerie de M. Joseph Contant, ex-président à notre dîner du 6 octobre dernier	193
3o Travaux de notre Conseil.....	198
4o Nouveaux membres.....	203
5o Petit courrier	206

RAPPORT DU VOYAGE D'INSPECTION DU CHENAL DU ST-LAURENT, PAR M. ISAÏE PREFONTAINE, PRÉSIDENT DE NOTRE CHAMBRE.

Messieurs les membres du Conseil,

Selon votre désir, je me suis rendu à l'aimable invitation de l'Honorable Ministre de la Marine et des Pêcheries, pour la tournée d'inspection du port de Montréal et du fleuve St-Laurent. Monsieur le Ministre était accompagné du Député-Ministre, M. Desbarats, de M. Wiillard, inspecteur des lumières; M. Forenet, ingénieur du chenal; de son secrétaire, M. Morisset. Ont également bénéficié de l'hospitalité du Ministre, les représentants des différentes compagnies transatlantiques, du Board of Trade, de la Chambre de Commerce Française, de la Commission du Havre et le Président des Pilotes.

Le voyage se fit à bord du "Lady Grey", qui laissa Montréal à 8.30 heures du matin, jeudi dernier, le 21 courant, pour se rendre aux usines du gouvernement, à Sorel. En passant à Varennes, il nous a été donné de voir fonctionner la drague qui travaille à élargir la courbe du Cap St-Michel, pour la rendre moins dangereuse et lui donner une profondeur de 35 pieds. A midi et quart, nous étions rendus à Sorel, pour visiter les chantiers du gouvernement. De même que les années passées, le gouvernement emploie environ huit cents hommes, qui travaillent, soit à la construction de nouvelles dragues ou bateaux, soit aux réparations de ceux déjà en usage. Des changements importants ont été faits à ces ateliers, principalement en ce qui concerne la discipline des employés et le contrôle des marchandises. A mon avis, nos industriels pourraient mettre en pratique ce

système du prix coûtant, qui consiste à procéder d'une manière systématique, tant pour la construction des nouveaux bateaux que pour la réparation des autres, et je crois qu'une illustration de ce système vous intéressera. C'est pourquoi je me suis procuré des blancs d'ordres, que vous pourrez consulter, selon que vous les croirez avantageux. Ce système a pour but de renseigner parfaitement l'industriel sur le coût de chaque construction et réparation de bateau, et, de plus, d'empêcher le coulage presque inévitable dans toutes les grandes usines. Je crois que ce n'est pas abuser de votre bienveillance en vous décrivant la procédure suivie pour une construction. Supposons la construction d'un bateau. Le premier ordre est donné par le surintendant de faire un bateau d'un certain type, la dimension et la force du bateau, et le numéro de la construction; deuxième ordre, la commande des machines et les patrons du bateau, et ainsi de suite. Les quantités des matériaux nécessaires étant prises pour cette construction, des soumissions publiques sont demandées, et les matériaux sont déposés à mesure qu'ils sont livrés, dans un magasin, et n'en ressortent que sur un ordre du surintendant, qui autorise le chef d'atelier de les réclamer au besoin, et cela par un ordre aux assistants-chefs d'ateliers pour chaque branche de construction. Ce dernier doit inscrire également le prix et le temps de l'homme qui travaille à cette construction, de sorte que, le bateau terminé, le département peut calculer, à la cent, son prix coûtant, et le commis, étant responsable des marchandises entrées dans le magasin, ne peut les livrer que sur ordre du surintendant et des chefs autorisés; ce mode de procédure est une garantie contre le coulage des marchandises.

On y voit également en pratique un système permettant de contrôler l'arrivée et le départ des employés. Chaque homme a une carte numérotée, qu'il doit faire marquer à son arrivée et à sa sortie du travail, de sorte que le contrôle des heures du travail est fait automatiquement, et la protection ou l'influence des chefs n'y peut rien. Au dire des têtes dirigeantes, une économie d'environ \$150,000 sera réalisée dans ces ateliers, dans le cours de l'année, par l'application de ces systèmes.

Ces changements récents sont au crédit du Ministre de la Marine, et démontrent ce que nous pouvons entreprendre avec un homme de la compétence de M. Desbarats, le député-ministre, qui a fait de ces ateliers son œuvre, et qui, aujourd'hui, est appelé à donner toute la valeur de son talent dans une sphère plus étendue et au bénéfice du pays.

De Sorel, nous nous sommes rendus sur le Lac St-Pierre,

à la drague No 7, qui, à ce moment, achève d'élargir le chenal sur une longueur de 4 1-2 milles, et de le mettre, de 300 pieds qu'il était, à 450 pieds, et à une profondeur de trente pieds. Je ne vous décrirai pas le travail de cette drague, attendu que le premier vice-président, dans la visite qu'il a faite l'an dernier à cet endroit, vous a fourni ces détails. De là, nous nous sommes dirigés vers Québec, pour en repartir le lendemain, à 8.30 heures a. m., en compagnie des représentants de la Shipping Federation, de la Chambre de Commerce, des Commissaires du Havre de Québec, de même que du Président des Pilotes, et continuer l'inspection du chenal, des bouées et des lumières, jusqu'au Banc de Beaujeu (Cap St-Ignace), où le gouvernement élargit le chenal de 600 à 1,000 pieds, en lui donnant une profondeur de 30 pieds. Depuis le printemps dernier au 16 courant, le gouvernement a enlevé 5,422,270 verges cubes, tant de pierre, de glaise, etc., et espère, avant la fin de la saison, pouvoir enlever encore 600,000 verges, faisant un total de 6,022,270, contre 5,896,737 verges, enlevées l'an dernier.

Je dois aussi signaler la satisfaction générale exprimée par les représentants des diverses compagnies transatlantiques sur le soin apporté par M. Wiillard, inspecteur des lumières et bouées, et qui, pour plus de sûreté, a fait ajouter une lumière sur piliers à la Pointe du Lac.

Tous se sont déclarés satisfaits de l'état actuel du chenal et des grandes améliorations faites par le Ministre actuel de la Marine, et n'ont formulé aucune plainte sérieuse. Même au dire des présidents des pilotes des corporations de Québec et Montréal, la route du St-Laurent est absolument sans danger.

Au retour de la visite du de Beaujeu, drague No 8, après le lunch, l'honorable Ministre de la Marine a fait une déclaration d'une très grande importance pour l'avenir de Montréal, annonçant que le gouvernement d'Ottawa avait décidé de commencer immédiatement à creuser le chenal du St-Laurent à 35 pieds. Inutile de vous décrire avec quel plaisir cette nouvelle a été reçue. A la suite de cette agréable surprise, le Ministre a énuméré le travail considérable fait par le gouvernement pour l'amélioration de la route du St-Laurent. Les invités, à leur tour, ont chaudement félicité l'honorable Ministre de la Marine de l'intérêt et du dévouement qu'il a mis à développer et améliorer, tant le port de Montréal que la route du St-Laurent, de laquelle dépend la prospérité du commerce de Montréal et du pays en général.

Le Ministre de la Marine, au moment des santés, ayant bien voulu joindre celle de la Chambre de Commerce du district de Montréal, j'ai cru de mon devoir de lui communiquer l'appréciation de notre Chambre sur le bon travail qu'il a fait pour faciliter la navigation océanique, et de l'aide qu'il a donnée pour les améliorations du port de Montréal, auxquelles notre Chambre s'est depuis si longtemps intéressée. En cela, j'ai cru représenter la pensée de chacun de nos membres. Inutile de vous dire que le Ministre

a donné à ses invités une hospitalité royale, et, avec l'affabilité qui le caractérise, a mis à leur disposition ses connaissances, aussi bien que celles du député-ministre, par qui il est bien secondé, ainsi que celles des autres officiers, M. Wiillard, M. Forneret et M. Morisset, qui se sont mis à l'entière disposition des invités pour toutes informations désirées.

A 5.30 heures p. m., nos amis de Québec, avec qui nous avons fait un agréable voyage, nous quittaient pour retourner à leurs foyers, et, samedi matin, nous faisons route vers le Cap à la Roche, où le gouvernement continue l'ouvrage commencé depuis plusieurs années, et qui vous a été décrit dans les rapports de M. Catelli et de M. A. V. Roy. Après cette inspection, nous faisons route vers Montréal, en causant et en appréciant les travaux considérables faits dans notre port depuis quelques années, à la louange des Commissaires et de leur ingénieur, M. Cowie, qui ont fait de ce port un des plus beaux de l'Amérique; et, au dire des représentants des diverses lignes océaniques, en position de répondre aux besoins actuels de la navigation. Jugeant ces hommes par leurs efforts, nous sommes certains qu'ils ne s'arrêteront pas en aussi bon chemin et qu'ils continueront à prévoir pour l'avenir et préparer l'accommodation nécessaire pour les besoins de demain, auxquels il faut pourvoir pour les nouvelles lignes qui nous arrivent. Et, aussi, j'espère que tous et chacun de nos membres, de même que les Chambres sœurs et la Shipping Federation, se joindront en un commun accord pour aider les Commissaires à obtenir les argents nécessaires pour continuer cette œuvre, si bien commencée, et qui attire l'attention de notre Chambre depuis si longtemps.

La question de la réduction des assurances a également été discutée, de même que la construction du Canal de la Baie Georgienne. Je ne m'étendrai pas sur ces sujets, nous aurons l'occasion d'y revenir.

Inutile de vous décrire l'intérêt et l'agrément de ces voyages en aussi bonne compagnie. C'est pourquoi je vous remercie bien sincèrement de m'avoir procuré l'occasion d'y prendre part et de vous représenter en cette circonstance.

Offres de services comme agents. — La United Engineering Company, Limited, entrepositaires et agents au port de la Baie Delagoa, qui est le port naturel pour le Transvaal, sont à la disposition des exportateurs qui auraient des cargaisons et des consignations à confier à leurs soins, et indiquent les références de clients qui peuvent les recommander à la considération des négociants.

Des courtiers généraux s'occupant d'importation, d'exportation et de ventes à commission, ayant leur bureau à Sherbrooke, offrent leurs services comme intermédiaire pour affaires avec les Cantons de l'Est.

Pour plus amples informations, s'adresser au siège de la Chambre, 76, rue St-Gabriel.

DISCOURS DE M. JOSEPH CONTANT

Ex-Président, au dernier dîner-causerie de la Chambre, le 6 octobre 1909, au Club Saint-Denis.

Monsieur le Président et Messieurs,

Le Président des dîners-causeries vous a rendu un mauvais service en me choisissant pour donner la première conférence, et je n'aurais certainement pas accepté, si je n'avais été certain de pouvoir compter sur votre indulgence.

Je dois avouer que j'étais embarrassé sur le choix du sujet à traiter, mais après réflexion, j'ai pensé qu'il ne vous serait pas indifférent d'écouter l'énumération de quelques-uns des principaux travaux accomplis par la Chambre de Commerce depuis sa fondation. Comme j'ai déjà eu l'occasion de vous le dire plusieurs fois, les débuts de la Chambre de Commerce du district de Montréal ont été difficiles, et nos concitoyens ont fait preuve d'une apathie regrettable. Quelques-uns de nos marchands les plus en vue ne voulaient pas admettre la nécessité ou l'utilité d'une nouvelle Chambre de Commerce, le Board of Trade leur suffisait amplement, disaient-ils. Cependant les promoteurs de l'idée ne se laissèrent pas décourager, ils réussirent à faire partager leur manière de voir par un petit noyau de nos hommes d'affaires et la Chambre fut organisée.

Dès la première année de son existence, notre Institution donna des preuves de sa vitalité en s'occupant de deux questions très importantes dans l'intérêt du commerce du pays.

La première fut l'établissement d'un service direct de navires océaniques entre la France et le Canada. — Le rapport présenté au Gouvernement du Canada eut son effet, car quelque temps après, ce dernier mettait à la disposition d'une compagnie sérieuse une subvention annuelle de \$50,000.00. Par la suite, deux ou trois compagnies furent organisées, mais le manque d'expérience des propriétaires ainsi que le capital restreint à leur disposition furent la cause de leur fiasco. Je n'ai aucun doute, qu'avec le nouveau tarif maintenant adopté par les deux pays, nous verrons bientôt une puissante compagnie faire ce service tant désiré.

La deuxième question fut celle des améliorations au port de Montréal et à la route du Saint-Laurent. Cette question vitale pour Montréal et le Canada tout entier fut ramenée d'année en année, et l'attitude de la Chambre a contribué puissamment à l'obtention de toutes les améliorations qui font de notre port, un port de premier ordre et de la route du Saint-Laurent, la route par excellence pour le transport des richesses considérables du Dominion.

La Chambre s'est aussi occupée du remaniement de la Commission du Havre et en novembre 1901, elle adoptait la résolution suivante:—

“Résolu que le gouvernement soit prié de vouloir bien

“modifier les conditions qui régissent actuellement la Commission du Havre de Montréal, de manière que le gouvernement assume tout le pouvoir exécutif en ce qui regarde notre port national, pendant que la Commission du Havre serait constituée simplement en un Bureau Consultatif (Advisory Board) muni de certains pouvoirs administratifs.

“Qu'une telle mesure peut seule garantir la prompt exécution des améliorations nécessaires pour assurer à la voie du Saint-Laurent le trafic considérable auquel elle a droit.”

En 1888, je constate que deux projets non moins importants que ceux cités ci-dessus, ont été exécutés et adoptés par la Chambre. Le premier: celui des Expositions annuelles à Montréal n'est pas encore réglé, mais si j'en crois les promesses faites l'autre jour par le Président de la Compagnie d'Exposition, il le sera sous peu.

Quant à l'autre projet: celui des Hautes Etudes Commerciales, c'est un fait accompli. Grâce à la libéralité de Sir Lomer Gouin et de son gouvernement, Montréal est doté d'un monument superbe où les jeunes gens qui se destinent à la carrière des affaires, recevront une haute instruction qui leur permettra d'occuper les premières places dans le monde du commerce et de l'industrie.

Arbitrage. — La question d'arbitrage et la nomination d'une Commission chargée de régler les différends entre les Patrons et les Ouvriers fut amenée devant la Chambre en 1892 et les années suivantes. — Cette question a reçu sa sanction et le public a déjà pu juger des services signalés que la loi Lemieux a rendus au pays.

L'Enseignement Technique.—Les orateurs qui ont adressé la parole à la cérémonie de la pose de la pierre angulaire de la bâtisse de l'École Technique, lundi dernier, se sont plu à féliciter les initiateurs de ce mouvement. Malgré que ces félicitations ne paraissaient pas nous être adressées, j'éprouvais cependant une certaine satisfaction à les entendre, moi qui sais que notre Chambre s'est occupée activement de cette question depuis 1896 jusqu'à 1905. C'est alors que le Premier Ministre de la Province, Sir Lomer Gouin, annonça dans son discours-programme, qu'il ferait tous ses efforts pour fonder une école des Hautes Etudes Commerciales et une autre pour l'Enseignement Technique. Nous pouvons donc dire, sans crainte d'être contredits, que c'est chez nous qu'a germé l'idée de l'établissement de ces institutions.

L'Hôtel de la Monnaie. — Je me rappelle très bien que lors de la lecture d'un rapport présenté par M. J. X. Perrault, en 1897, concluant à la nécessité de l'établissement d'un Hôtel de la Monnaie en Canada, il y eut d'abord une expression d'opinion presque unanime contre ce projet. M. Perrault ramena de nouveau la question quelque temps

après, le rapport fut adopté et une copie en fut expédiée à Ottawa. La Monnaie fonctionne depuis le 1er janvier 1908 et si bien, qu'aujourd'hui, on ne veut plus se contenter d'y voir frapper des sous et des pièces d'argent, mais on fait des instances auprès du gouvernement pour qu'on y frappe maintenant des pièces d'or.

Subside Fédéral aux Provinces. — Une des questions les plus importantes qui ait été discutée par la Chambre de Commerce est l'amendement à cette partie de l'Acte de la Confédération réglant le montant du subside annuel accordé par le gouvernement fédéral aux différentes provinces. — D'après l'Acte de la Confédération promulgué en 1867, le gouvernement fédéral s'engageait à payer à chacune des provinces un subside annuel représentant 80 cents par tête de population. Le recensement de 1861 servit de base pour établir le montant que les provinces devaient recevoir. Ce subside qui était stable pour Ontario et Québec, allait en augmentant pour les autres parties de la Confédération, selon l'accroissement de leur population. En 1902, après la publication des statistiques du recensement de 1901, la Chambre nomma un comité chargé de l'étude du Recensement. Ce comité présenta un rapport très élaboré, dans lequel il disait entre autres choses, les suivantes:—

«Si le même principe de l'augmentation de la subvention fédérale accordée aux autres provinces avait été également appliqué à celles de Québec et d'Ontario, notre gouvernement provincial aurait reçu et continuerait à recevoir une somme totale de plus de neuf millions et demi, y compris les \$403,253 additionnels qu'elle aurait droit de recevoir annuellement, pendant la présente décennie. Et pour la province sœur d'Ontario, victime comme nous de cette disposition néfaste du pacte fédéral, elle aurait également reçu et continuerait à recevoir la somme énorme de plus de 18 millions, y compris une subvention annuelle de \$617,500 pendant la présente décennie.

«Voilà des chiffres que j'ai eu l'honneur de soumettre à votre Comité et qui seront certainement considérés comme une des causes qui ont dû paralyser l'action énergique des gouvernements de Québec et d'Ontario, en les privant des ressources nécessaires pour donner à la mise en valeur de leur domaine provincial et faciliter ainsi l'établissement sur les terres publiques d'un grand nombre de familles aujourd'hui émigrées à l'étranger.

«Pour rendre justice aux deux grandes provinces d'Ontario et de Québec également intéressées à cette urgente réforme, le Gouvernement fédéral devrait donc porter au budget de la subvention fédérale une somme additionnelle de \$1,020,763 ainsi répartie: — Pour Ontario, \$617,510, et pour Québec, \$403,252; alors justice sera ainsi rendue aux deux tiers de la population du Canada qui, jusqu'ici ont été exploités de la manière la plus injustifiable au profit des cinq autres provinces.»

Copie de ce rapport fut envoyée au gouvernement fédéral.

On sait le reste. — Sir Lomer Gouin prit la chose en mains, il y travailla avec ardeur, et après plusieurs conférences avec les autorités fédérales, il réussit à obtenir que justice fut rendue à notre province.

Les Agences Commerciales. — Depuis un bon nombre d'années, le gouvernement du Canada avait établi des agences commerciales dans quelques rares localités. — La Chambre de Commerce était d'opinion que le nombre des agents devait être augmenté considérablement, et elle commença en 1901 à discuter ce projet et à faire des instances à cette fin auprès des autorités fédérales. La lettre reçue du Ministre du Commerce en réponse à notre premier rapport, n'était pas encourageante, mais la Chambre n'en continua pas moins ses démarches et on fit enfin droit à sa demande. Il y a maintenant des agences dans beaucoup de localités, et dans quelques années, toutes les villes importantes auront un agent du Commerce Canadien.

La Fédération des Chambres de Commerce de la Province. — L'idée de cette fédération fut énoncée en 1895 et une première réunion eut lieu dans nos salles le 13 avril 1896. Plusieurs Chambres de Commerce étaient représentées et des questions du plus haut intérêt y furent discutées; cependant la fédération ne s'accomplit pas de suite; mais c'est maintenant réglé depuis avril dernier. Il a fallu 13 années de travail, c'est vrai, pour mener cette fédération à bonne fin, mais tout est bien qui finit bien et c'est ici le temps de dire "Labor omnia vincit."

Je pourrais continuer pendant plus d'une heure encore, l'énumération des travaux accomplis par la Chambre et mentionner entre autres, la loi de faillite, la comptabilité obligatoire, la représentation du Canada aux diverses expositions des divers pays, le musée commercial, etc., mais j'en passe, ne voulant pas prendre plus de temps qu'il ne m'en a été accordé. Je crois en avoir dit assez pour démontrer que notre Institution a fait son devoir, — qu'elle a prouvé son utilité et l'esprit pratique de ses membres. Je ne prétends pas dire que notre Chambre a obtenu à elle seule la passation de toutes les lois adoptées, depuis sa fondation, dans l'intérêt du commerce et de l'industrie, mais je puis affirmer qu'elle y a contribué sa large part. Elle a pris l'initiative de la plus grande partie de ces différentes mesures et elle les a maintenues devant les autorités compétentes et devant le public aussi longtemps qu'elles n'ont pas été résolues.

Nous avons donc raison d'être fiers de notre passé, fiers des succès que nous avons obtenus.

Vous, Messieurs les Jeunes, vous à qui seront confiées les destinées de notre Chambre, vous devez lui consacrer un peu de votre temps, de votre énergie et de votre sens des affaires, pour qu'elle continue à mériter la haute renommée et le prestige dont elle a joui jusqu'à ce jour, et ce, pour le plus grand bien du Canada et l'honneur de notre nationalité.

Entrepot pour les fameuses Bibliothèques à sections



"MACEY"

FOURNITURES DE BUREAUX

Un grand choix

Pupitres, Bibliothèques,
Chaises de bureaux, Sofas,
Tables, Etc.

Tapis, Rideaux, Prelarts,
"Blinds", Etc.

Horloges et Cadres.

MEUBLES ET LITERIES



Nos marchan-
dises sont de
haute qualité.

Nos prix sont
uniformes et
marqués en
chiffres lisibles.

RENAUD, KING & PATTERSON, Ltée

Coin STE-CATHERINE
et GUY

Laporte, Martin & Cie, Limitée

IMPORTATEURS GENERAUX

D'EPICERIES, VINS ET LIQUEURS

568, RUE SAINT-PAUL,

MONTREAL

DISTRIBUTEURS GÉNÉRAUX POUR

Ph. Richard & Cie	Cognac	Brandy
Mitchell Bros.	Glasgow	Whisky Ecossais
Mitchell & Co., Ltd.	Belfast	Whisky Irlandais
J. P. Wiser & Sons.	Prescott	Whisky Canadien
Pollen & Zoon	Amsterdam	Gin et Liqueurs
G. Pims & Co.	Londres	Old Tom Gin
Blandy Bros.	Madere	Vins Madere
Real Campanhia Venicola	Portugal	Vins de Port
Motta & Vaz	Portugal	Vins de Port
Diez Hermanos	Jerer de la Frontera	Vins Sherry
Garret & Cie.	Malaga	Vins Malaga
Fenech Artell & Co.	Tarragona	Vins de messe
Vigneau & Cambours	Bordeaux	Sauternes et Vins Claret
Morin Pere & Fils	Beaume	Vins Bourgogne
Frederic Kroté	Coblentz	Vins du Rhin
A. Sarrazin & Javilliers	Dijon	Vins Tonique Bacchus
Kunkulman & Co.	Reims	Champagne Piper
Union Champenoise	Reims	Heidsieck
Fil Ferero Ricardo	Turin	Champagne Cardinal
Cazalis & Pratt	Marselles	et duc d'Origny
P. Garnier	Enghien les Bains	Vermouth Italien
Fred. Miller Brewing Co.	Milwaukee	Vermouth Français
Daukes & Co.	Londres	Liqueurs Francaises
Source La Sanitas	Vichy	High Life Lager
Source La Regente	Vichy	et Extrait de Malt
Societe Nouvelle de la Roquefort	Roquefort	Biere (Bass Ale)
Blanc & Fils	Valence sur Rhone	Peter Guinness Stout
H. E. Bouille & Cie	Marselles	E. de Vichy
Felix Tourasse	Marselles	E. de Vichy
Societe Anonyme le SOLEIL	Malines	Fromage
P. Le ourt	Paris	Pates alimentaires
Duffy & Co.	Rochester	Huile d'Olive
		Savons Castille
		(La Mouche, La Vertu)
		Conserves de Legumes
		Champagnons
		Jus de Pommes
		et Jus de Grape

INTERCOLONIAL RAILWAY

GARE BONAVENTURE UNION

EXCURSIONS DES CHASSEURS

Prix réduits bon au départ du 12 au 31 Octobre et au retour jusqu'au 4 Décembre 1909.

Journal d'Actions de Graces
25 OCTOBRE 1909

Billets aller et retour au prix d'un aller de 1ère classe, bon au départ, les 22, 23, 24, 25, et retour jusqu'au 29 Octobre 1909.

HORAIRE EXPRESS MARITIME

8.15 a.m. St-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec, Riv. Ouelle, Murray-Bay, Riv. du Loup, Cacouna, Petit Métis, Matapédia, Campbellton.

8.15 a.m. A destination des stations ci-dessus et pour Chatham, Moncton, St-Jean et Halifax.

OCEAN LIMITE

7.30 p.m. St-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec, Riv. Ouelle, Murray-Bay, Riv. du Loup, Petit Métis, Campbellton, Moncton, St-Jean et Halifax.

Avec connexions directes à Truro pour Sydney et l'île de Terre-Neuve.

BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE

130, RUE ST-JACQUES

Tel. Main 615.

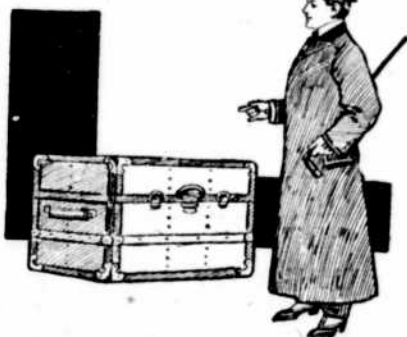
H. A. PRICE, Ass. Agt. Gén. des Passagers.
GEO. STRUBBE, Agent des BILLETS de la Ville.

AU BALMORAL



Harnais,
Selles,

Valises,
Sacs de Voyages,
Etc., Etc.



Nos voyageurs parcourent tout le Canada.

VEZ VOIR NOTRE SALLE D'ÉCHANTILLONS

Lamontagne Limitée.

BLOC BALMORAL

RUE NOTRE DAME OUEST MONTREAL Can

Joseph Fortier Fabricant-Papetier

PAPETERIE MERCANTILE

Livres de Comptabilité, formules en fonds et sur commande, Fourniture pour chancellerie.

ATELIER DE TYPOGRAPHIE
REGLURE ET RELIURE

GAUFRAGE, RELIEF ET CAMÉE

Encoignure Notre-Dame et St-Pierre

MONTREAL

Tél. Bell Main 444.

Tél. Bell Main 445.

Ubalde Garand

Tancrede D. Terroux

GARAND, TERROUX & CIE

BANQUIERS et COURTIERS

116, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

En face du Bureau de Poste

Effets de commerce achetés. Traités émises sur toutes les parties de l'Europe et de l'Amérique. Traités des pays étrangers encaissés aux taux les plus bas Echantent les valeurs et les monnaies étrangères.

Avocats

W. A. BAKER

AVOCAT

58, rue Saint-Jacques, MONTREAL.
(Antrefois de Monk & Baker) Tél. Main 3540

F. de S. A. Bastien, C. R. Phil. Cousineau, C. R.
J. G. H. Bergeron, B.C.L. A. Jasmin, L.L. L.

Bastien, Bergeron, Cousineau & Jasmin

AVOCATS, PROCUREURS, ETC
76, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL
Téléphone Bell Main 2283

S. Beaudin, C. R. L. J. Loranger, C. R.
Paul St-Germain, L.L. L. L. Guérin, L.L. B.

Beaudin, Loranger, St-Germain & Guérin

AVOCATS
Bureau: 54, rue Notre-Dame-Est, MONTREAL
Tél. Bell Main 5134-5135

Tél. Bell Main 145

FORTUNAT BOURBONNIERE

AVOCAT, Commissaire C. S.
76, rue Saint-Gabriel
Résidence: 684, rue Notre-Dame-Est, près Visitation
TEL. BELL MAIN 394 MONTREAL

Donat Brodeur, C. R. Hector Garand, L.L. B.

BRODEUR & GARAND

AVOCATS
80, rue Saint-Gabriel, Montréal
Tél. Bell Main 2223

Hon. A. Dandurand, C. R. F. W. Hibbard, C. R.
Ls. Boyer, C. R. Ls. Gosselin, B.A., B.C.L.
Tél. Main 2835 Tél. Main 1453

Dandurand, Hibbard, Boyer & Gosselin

AVOCATS
Edifice Liverpool and London & Globe Insurance
112, rue St-Jacques, MONTREAL, Canada.

Tél. Bell Main 6871

A. GOBEIL

AVOCAT
RUE ST-JACQUES, MONTREAL
73, Edifice de la Banque d'Ottawa

Affaires administratives et parlementaires,
Québec et Ottawa.

Gouin, Lemieux, Murphy & Bérard

AVOCATS
Edifice New York Life, Montréal
Sir L. Gouin, C.R. Hon. R. Lemieux, C.R.
D. R. Murphy, C.R. L. P. Bérard, C.R.
Antonio Perrault, L.L. L. J. H. Dillon, B. C. L.

Tél. Bell Main 2279.

A. PAPINEAU MATHIEU

De la Société Légale Mullin & Mathieu
AVOCATS
407 et 408, Edifice de la Banque d'Epargnes
180, rue St-Jacques, MONTREAL

Tél. Bell Main 4458

J. H. RAINVILLE

AVOCAT
97, rue Saint-Jacques, MONTREAL

Ingénieurs-civils

TEL. BELL MAIN 3814

DE GASPE BEAUBIEN

B. Sc. McGILL
M. Ass. C. S. C. E. - M. Ass. A. I. E. E.

INGENIEUR - ELECTRICIEN

72-73 Liverpool & London & Globe,
PLACE D'ARMES, MONTREAL

Tél. Bell Main 874.

A. & E. LOIGNON

INGENIEURS
CIVILS

17, Cote de la PLACE D'ARMES
MONTREAL

Téléphone Bell Main 3578

BUREAUX À LOUER

PREMIER ÉTAGE

S'adresser à

La Chambre de Commerce,
76, rue St-Gabriel, Montréal

Tél. Bell, Main 145.

GRAND STORAGE

JOS. BONHOMME

CARROSSIER . . .
CARRIAGE MAKER

200, rue Guy, Montréal

SPÉCIALITÉ: Toujours en mains, Voitures
de livraison.

F. Tremblay J. O. Mathieu

F. TREMBLAY & CIE

Bois de Sciage et de Charpente

ET FABRICANTS DE

Portes, Chassis, Jalousies, Ploures

Tourage, Découpage et Ouvrage de Menuiserie
de toute description.

400, RUE WILLIAM, MONTREAL
(Coin de la rue Guy)

Bell Main 2012 Marchands 1325 Bell Main 2013

Notaires et Architectes

Tél. Bell 1836.

LEANDRE BELANGER

NOTAIRE COMPTABLE
ET COMMISSAIRE
20, RUE SAINT-JACQUES,
MONTREAL

Tél. Bell Main 5744. Résidence: Est 3878
MAURICE LORANGER, L.L. L. BERNARD MELANCON

LORANGER & MELANCON

Notaires et Commissaires
97, rue Saint-Jacques, MONTREAL

Prêts d'argent Administration de successions

W. J. Proulx Tél. Bell Main 2880 J. E. Bouvier

PROULX & BOUVIER

NOTAIRES
15, rue Saint-Jacques, Montréal
Bureau du soir: 1226, Boulevard St-Laurent
Tél. Bell Est 1760

Bureau du soir: 357 rue Maisonneuve
TEL. BELL EST 6402

A. RIVEST

NOTAIRE
Edifice de "LA PRESSE", Chambre 13, Montréal
TEL. BELL MAIN 1970
Argent à prêter sur hypothèque.

Tél. Bell Main 2785. Résidence: Ste-Thérèse

LUCIEN GIROUX

NOTAIRE
Argent à prêter, règlement de successions
43, rue Saint-Gabriel, Montréal
Edifice F.-X. ST-CHARLES Ltré

Tél. Bell Est 1703 Tél. March. 297

L. R. MONTBRIANT, A.A.P.Q.

ARCHITECTE
MESUREUR, et EVALUATEUR
230, rue St-André, Montréal

L. Z. GAUTHIER, 504, rue Sherbrooke Est
J. E. C. DAoust, 884, Ave du Parc, Annex

GAUTHIER & DAoust

ARCHITECTES et EVALUATEURS
180, rue St-Jacques, Montréal
Edifice Banque d'Epargnes
3ème plancher, chambres Nos 7 et 8
Tél. Bell Main 2287

J. A. KARCH

ARCHITECTE

17, Cote de la Place d'Armes

MONTREAL

Suite de la séance du Conseil, 20 septembre, sous la présidence de M. I. Préfontaine, président, en date du

En réponse à une interpellation sur les vues des directeurs, quant au choix du site, M. Laporte dit que cette question a été ajournée et qu'elle doit d'ailleurs être soumise à l'approbation du Conseil de Ville, vu qu'on ne saurait prendre en considération les offres faites de divers côtés avant que la Ville ait consenti officiellement et définitivement par la passation du règlement maintenant à l'étude à donner son appui au projet d'exposition.

M. C. H. Catelli ajoute qu'il a été informé que le gouvernement de Québec est, lui aussi, bien disposé à prendre en considération la demande de la Cie d'Exposition Industrielle de Montréal.

Le président de la Chambre remercie, au nom du Conseil, MM. Laporte et Catelli, pour les bonnes nouvelles qu'ils viennent de nous donner au sujet d'une question qui a toujours si vivement intéressé notre Chambre.

L'augmentation de la police provinciale. — M. C. H. Catelli rappelle les représentations qui ont été faites par notre Chambre pour signaler le besoin d'augmenter l'efficacité de ce service indispensable pour la protection de la vie et de la propriété dans cette province, notamment dans les districts ruraux. De nouveaux accidents de brigandage relatés par nos journaux, soit dans des succursales de nos banques, soit même à des voisins de notre ville, dans l'île même de Montréal, montrent combien nos craintes étaient fondées, et demande s'il n'y aurait pas lieu de réitérer les instances faites à ce sujet.

M. H. Laporte endosse fortement cet avis en rappelant la nature des différents vols de banque.

Sur motion de M. C. H. Catelli, secondée par M. H. Laporte, le Conseil décide de réitérer la résolution adoptée par notre Chambre, en date du 17 mars 1909 (voir le bulletin de notre Chambre, de mars 1909, page 66), et d'envoyer auprès de l'Hon. Procureur-Général, une délégation de ses officiers avec pouvoir de s'adjoindre.

Nos diners-causeries. — Sur motion de M. A. V. Roy, 1er vice-président, qui rappelle l'agrément et les avantages obtenus par l'institution des diners-causeries, le Conseil décide de continuer dans la même voie cette année, et la charge en est confiée au même comité que l'an dernier, savoir : MM. D. Masson, Joseph Fortier et le secrétaire.

M. Roy suggère en même temps qu'on y ajoute de véritables causeries brèves, mais utiles et intéressantes, par quelqu'un de nos membres, à chacune de ces réunions, et termine en déclarant, avec l'assentiment de M. J. T. Marchand, président du Club Canadien, que les Clubs St-Denis et Canadien seront encore heureux d'offrir aux convives de notre Chambre leur hospitalité coutumière.

M. le président est heureux de féliciter les membres présents du zèle avec lequel ils sont revenus apporter leur collaboration à cette première séance de la reprise des travaux du Conseil, après les vacances, et il n'a aucun doute qu'ils viendront plus nombreux encore aux séances ultérieures.

Ajournement.

EXTENSION DE CHEMIN DE FER AU TEMISCAMINGUE.

Rapport du comité des Transports, adopté le 6 octobre 1909. — Ce comité s'est réuni sous la présidence de M. J. P. Mullarkey, le lundi, 4 octobre 1909.

Étaient présents : MM. Isaïe Préfontaine, A. N. Brodeur, C. H. Catelli, D. Masson et le secrétaire.

1ère question. — *Les colis postaux.* — Votre comité déclare rapporter progrès sur cette question.

2ème question. — *Extension de chemin de fer au Témiscamingue.* — Votre comité, ayant été chargé d'étudier la question du chemin de fer du Témiscamingue, a pris en considération, entr'autres, les représentations faites à notre Chambre depuis des années, de la part des résidents de l'endroit, demandant avec instance que les moyens de transport de cette région soient améliorés. Votre comité croit que ces demandes sont absolument fondées et urgentes, et suggère que notre Chambre réitère son appui à la pétition du peuple du Témiscamir que, demandant le prolongement du chemin de fer de Témiscamingue à Ville-Marie, et par la présente, sollicite humblement le gouvernement de la province de Québec d'exercer sa puissante influence pour obtenir pour les pétitionnaires le prolongement du chemin de fer du Pacifique Canadien jusqu'à Ville-Marie, dans le plus court délai possible.

Que copie de cette résolution soit transmise à Sir Lomer Gouin et à Sir Thomas G. Shaughnessy, respectivement.

Le tout respectueusement soumis.

J. P. MULLARKEY,

Président.

L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE BRUXELLES, DE 1910.

Rapport du comité des expositions, adopté le 13 octobre 1909. — Ce comité s'est réuni le lundi, 11 octobre 1909, sous la présidence de M. Guillaume Boivin, président.

Étaient présents : MM. Isaïe Préfontaine, président de la Chambre; C. H. Catelli, U. H. Dandurand, A. H. Hardy, Louis Perron, A. J. de Bray, invité, et le secrétaire.

Votre comité suggère à la Chambre la résolution suivante :

Cette Chambre verrait avec plaisir le gouvernement du Canada prendre part à la prochaine exposition universelle de Belgique, qui doit avoir lieu à Bruxelles en 1910.

Notre Chambre est d'avis que cette participation aurait pour effet de développer considérablement notre commerce avec ce pays et d'attirer chez nous un courant d'immigration désirable.

Le tout respectueusement soumis.

G. BOIVIN,

Président du comité.

TRAVAUX DE NOTRE CONSEIL.

Séance du Conseil, le mercredi, 29 septembre 1909, sous la présidence de M. Isaïe Préfontaine, président.

Étaient présents: MM. A. V. Roy, 1er vice-président; Fred. C. Larivière, 2ème vice-président; Joseph Fortier, trésorier; G. Boivin, A. N. Brodeur, C. H. Catelli, Jos. Contant, Arn. Chaput, Hon. Alph. Desjardins, N. Beaudry, Ludger Gravel, J. O. Labrecque, D. Masson, J. T. Marchand, O. S. Perrault, Alexandre Prud'homme, L. J. A. Surveyer et le secrétaire.

Assistaient également à la séance: MM. A. J. de Bray, Alex. Machéras, Dr. Brisson, Ls. Perron et L. J. Rivet.

Le procès-verbal de la dernière séance du Conseil est lu et adopté.

Courrier.—Une lettre du Dr J. O. Orr, gérant général de la Cie d'Exposition de Toronto, communiquant un rapport détaillé de l'organisation et des opérations de la Cie d'Exposition de Toronto, avec brochures et documents spéciaux à divers pavillons. Ce rapport est reçu avec la plus grande satisfaction.

En état transmis par M. A. Poindron, délégué commercial du Canada en France quant au mouvement du commerce extérieur de la France avec l'univers, depuis le 1er janvier dernier, indiquant entre autres détails une augmentation dans la valeur des colis postaux exportés de France pour \$2,348,400.00, sur la période correspondante des huit premiers mois de l'année 1908, ces colis postaux représentant pour la partie de l'année courante finissant le 1er septembre dernier, \$58,199,200.00.

Diverses offres d'agences et d'achats, dont une mention sommaire est faite au petit courrier de notre bulletin.

Projet d'un bureau municipal de publicité dans l'intérêt de notre ville comme centre manufacturier.—Lecture est donnée d'une lettre de l'Association des manufacturiers canadiens, prévenant notre Chambre et nos délégués, MM. C. H. Catelli, Jos. Fortier et L. J. A. Surveyer, de la convocation d'une réunion tenue ensuite, le 28 septembre dernier, conjointement, par des représentants du Board of Trade, de l'Association des manufacturiers canadiens et de notre Chambre, à ce sujet.

M. Catelli, l'un des délégués, fait alors rapport de la nature des conclusions auxquelles les délégués de ces divers corps sont arrivés, les délégués de notre Chambre ayant eu devoir y acquiescer, sauf à les soumettre à la Chambre pour considération et son approbation, s'il y a lieu.

M. Catelli cite, à titre d'exemple du besoin constaté par cette résolution, un cas arrivé il y a 15 jours: une grande manufacture de Pittsburg, voulant établir une usine chez nous, et faute d'avoir pu trouver ici les renseignements qu'elle désirait, elle a pris finalement le chemin d'une autre ville voisine, grâce à l'initiative de délégués de cette der-

nière localité qui sont venus les rencontrer. Cette usine emploiera de 2,000 à 3,000 personnes. Des cas de ce genre montrent bien qu'il y a une lacune à combler sous ce rapport.

Sur motion de M. O. S. Perrault, secondée par M. A. N. Brodeur, est ratifiée à l'unanimité la résolution suivante, qui avait été adoptée la veille par les délégués de notre Chambre, en assemblée, avec ceux du Board of Trade et des manufacturiers canadiens:

"Attendu que les principales cités du Canada ont établi des bureaux industriels et de publicité pour attirer de nouvelles manufactures et les aider à les fixer dans leurs limites, et

"Attendu qu'aucunes facilités de ce genre n'existent encore à Montréal et qu'il n'y a d'ailleurs aucun moyen efficace pour faire connaître les avantages de Montréal comme centre manufacturier, et que, par suite, Montréal a été privée de manufactures qui eussent pu s'y établir avantageusement,

"Il est en conséquence résolu qu'il serait opportun pour la cité de Montréal d'établir un bureau industriel et d'informations, en charge d'un officier compétent, avec siège principal à l'Hôtel-de-Ville, et que, dans l'opinion de cette réunion conjointe, tel bureau devrait être sous la direction d'un comité composé du maire, d'un échevin et d'un représentant de chacun des corps publics suivants, savoir: du Board of Trade, de la Chambre de Commerce et de l'Association des manufacturiers canadiens.

L'augmentation de la police provinciale.—M. C. H. Catelli croit devoir expliquer, en réponse à l'opinion formulée par un journal de cette ville à l'occasion de la résolution de la dernière séance de notre Chambre, décidant d'envoyer une délégation de nos officiers auprès de l'Hon. Procureur Général pour lui demander l'augmentation de la police provinciale, que notre Chambre ne diffère pas d'avis avec ce journal, quant au principe qu'il ne faut pas tout demander au pouvoir provincial, et que c'est surtout aux municipalités que la charge de ce service incombe. D'accord, mais nous avons besoin d'une police non pas simplement municipale, dont la juridiction est limitée aux bornes d'une seule localité, mais d'une force dont les membres puissent agir dans toute l'étendue de plusieurs districts et de la province entière, sauf au gouvernement provincial à faire un appel aux diverses municipalités pour les frais du maintien de cette police, établie dans l'intérêt de leur protection respective.

Dates des dîners-causeries pour 1909-1910.—M. D. Masson informe le Conseil que le comité d'organisation des dîners-causeries a fixé les dates de la série de cette année comme suit, savoir les 6 octobre, 3 novembre, 12 janvier, 2 février et le 6 avril.

L'Ecole Technique. — M. A. V. Roy, 1er vice-président et délégué de notre Chambre dans la corporation de l'Ecole Technique de Montréal, annonce que la pose de la pierre angulaire de cette école sera faite le 4 octobre prochain, et communique à cette occasion les plans de la construction, avec explications détaillées des différents services d'ateliers, classes, etc., de leur disposition et installation. Cette construction a été aménagée de telle manière que lorsque le besoin s'en fera sentir, la capacité des ateliers et de l'école même pourra être modifiée de façon à accommoder un millier d'élèves. Il fait ressortir les avantages du choix du site, de son emplacement comme centre également accessible à toutes les parties de notre ville pour les enfants de nos classes ouvrières. Les deux étages des ateliers sont terminés, et les travaux font augurer que les cours commenceront l'automne prochain. L'école devra coûter au moins 700,000.00 dollars, et M. Roy n'a aucun doute que de cette école sortiront des élèves pratiques qui sauront quelque chose.

Le président offre des remerciements, au nom du Conseil, à M. Roy, pour les informations données, et félicite la corporation de l'Ecole Technique de Montréal pour le dévouement et l'habileté qu'ils ont mis au service de cette œuvre.

Les colis postaux et le prolongement des voies ferrées dans nos régions de colonisation. — Le président recommande à l'étude du comité des "Transports", entre autres questions, celle des colis postaux, de même que celle du prolongement de nos voies ferrées dans la région du Témiscamingue.

Présentation de nouveaux membres. — Est ensuite autorisé par le Conseil l'affichage réglementaire de proposition de nouveaux membres, dont les noms sont mentionnés à ce bulletin d'octobre courant, dans la liste des admissions faites par l'assemblée générale du 6 octobre courant.

Ajournement.

RAPPORT SOMMAIRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE.

Séance du mercredi, 6 octobre 1909, sous la présidence de M. Isaïe Préfontaine, président.

Etaient présents: MM. A. V. Roy, 1er vice-président; Fred. C. Larivière, 2ème vice-président; Joseph Fortier, trésorier; G. Boivin, A. N. Brodeur, W. U. Boivin, C. H. Catelli, J. Contant, Arm. Chaput, J. C. G. Contant, Dr T. Brisson, Hon. Alph. Desjardins, A. J. de Bray, J. A. Beaudry, J. T. Armand, A. H. Hardy, Ludger Gravel, J. O. Labrecque, Oct. Lemay, D. Masson, E. D. Marceau, J. T. Marchand, Alex. Machéras, Nap. Rochon, A. P. Simar, S. D. Vallières et le secrétaire.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 2 juin dernier est lu et adopté.

Courrier. — Deux accusés de réception, avec remerciements, du rapport élogieux des délégués de notre Chambre à l'exposition de Toronto, venant, l'un du secrétaire de M. Geo. Gooderham, président de la Cie Canadienne Nationale d'Exhibition de Toronto, actuellement absent en Europe, et l'autre, par M. le Dr J. O. Orr, gérant de cette même compagnie.

Un autre accusé de réception, avec remerciements, de la Chambre de Commerce Italienne de New-York, pour des renseignements fournis par notre Chambre sur le fonctionnement de notre système de douanes relativement aux marchandises d'origine italienne.

Une offre d'abonnement au journal mensuel "Graphite", de New-Jersey, référée au comité des finances.

Une demande d'informations concernant le mouvement du commerce des marchandises japonaises dans notre district.

Une lettre de la "Canadian Peace & Arbitration Society" of Toronto, demandant à la Chambre d'endosser des requêtes demandant aux autorités fédérales de préparer pour 1912 des fêtes pour célébrer le centenaire de la durée de relations pacifiques entre le Canada et les Etats-Unis, référée au comité des finances.

Une lettre des promoteurs de l'exposition japoano-britannique, commencée à Londres, sous les auspices du gouvernement impérial japonais, avec rapports détaillés de son organisation.

Une lettre du Département du Commerce à Ottawa, annonçant son intention de compiler et tenir à la disposition des commissaires canadiens du commerce, un index de tous les manufacturiers et marchands qui s'occupent d'exportation, ainsi que d'une liste alphabétique et classée de leurs produits ou marchandises, et invitant la Chambre à prêter son concours à certain travail d'adressage des circulaires destinées à être envoyées chez les membres des Chambres de commerce, référée au comité des finances.

Rapport de la cérémonie de la pose de la pierre angulaire de l'Ecole Technique de Montréal, qui eut lieu lundi, le 4 octobre courant. — Le président de la Chambre fait rapport de l'invitation qui a été faite par la corporation de cette Ecole, à chacun des membres de notre Conseil d'assister à cette intéressante cérémonie, à laquelle ces derniers se sont empressés d'accourir pour entendre les discours qui y ont été faits par les chefs de nos gouvernements. On a fait à la Chambre l'honneur d'inviter son président à exprimer toute la part de satisfaction que celle-ci ressentait en union avec les autres corps représentés en cette circonstance.

Le président croit devoir remercier M. A. V. Roy, le délégué de notre Chambre dans le bureau de direction de cette Ecole, ainsi que tous les autres directeurs, particulièrement MM. G. Deserres, J. T. Marchand, et le Principal, M. Alex. Machéras, membres de notre Chambre, pour le dévouement

qu'ils mettent à la disposition de cette institution, si importante pour l'avenir de notre industrie.

Sur motion de M. Fred. C. Larivière, secondée par M. D. Masson, la Chambre décide qu'un résumé des discours prononcés à cette occasion, et de la cérémonie elle-même, soit inséré dans le prochain numéro du Bulletin de la Chambre.

Extension du chemin de fer de la région du Témiscauingue. — Lecture est donnée du rapport du comité des Transports sur ce sujet, dont le texte est donné à une autre page de notre Bulletin.

Sur proposition de M. C. H. Catelli, ce rapport est adopté à l'unanimité.

Réduction du tarif des colis postaux entre la France et le Canada, comme entre la France, Terre-Neuve et d'autres possessions britanniques. — M. A. H. Hardy attire ensuite l'attention du Conseil sur la question suivante: Puis-Terre-Neuve et les Indes Anglaises, comportant, pour la que l'Angleterre et la France ont respectivement des arrangements spéciaux avec Terre-Neuve et les Indes Anglaises, comportant, pour la transmission des colis postaux, un tarif beaucoup plus bas que celui en vigueur entre la France et le Canada, il est naturel de rechercher les moyens d'obtenir un tarif aussi avantageux que celui-là pour en faire bénéficier également la France et le Canada.

Il y a, en effet, des anomalies assez apparentes dans le tarif des colis postaux entre l'Angleterre d'un côté et le Canada de l'autre, si on le compare avec le tarif de l'Angleterre dans les rapports de cette dernière avec d'autres possessions britanniques, telles que Terre-Neuve, les Antilles et la Nouvelle-Zélande.

Notre Chambre a déjà suggéré au congrès des Chambres de Commerce de l'Empire, qui devait être tenu récemment à Sydney, Australie, une demande de solliciter les autorités compétentes d'adopter un tarif uniforme entre toutes les parties de l'Empire Britannique, sur la base de celui qui existe entre l'Angleterre et la Nouvelle-Zélande. Pour le moment, ce n'est pas la question qui nous occupe, nous attirons l'attention sur le fait qu'il y a des déficiences dans le tarif existant entre la France et le Canada, si nous le comparons avec le tarif plus avantageux qui existe déjà entre la France et d'autres possessions britanniques, telles que Terre-Neuve et les Indes Anglaises.

Cette question est référée au comité des transports.

Distribution du fret par tramway à Montréal. —

M. Armand Chaput, à l'occasion des procédures d'injonction que la ville a cru devoir intenter à la Montreal Street Railway pour l'empêcher de commencer à faire cette distribution avant d'avoir fini la conclusion de tous les arrangements à cet effet, demande à ses collègues s'il n'y

aurait pas lieu de réitérer auprès du Conseil de ville les représentations faites au Conseil de ville en juillet 1907, par la Chambre et les autres corps commerciaux de cette ville, sur l'urgence qu'il y aurait de donner les franchises voulues pour permettre ce mode de distribution indispensable au service du commerce de notre ville.

MM. J. T. Marchand, l'Hon. Alph. Desjardins, C. H. Catelli, Ludger Gravel, s'accordent à regretter que le Conseil de ville n'ait pas encore donné de solution à cette question importante, et, sur proposition de M. Armand Chaput, secondée par M. A. H. Hardy, la Chambre décide de réitérer auprès du Conseil de ville les instances faites par la résolution adoptée à ce sujet par les divers corps commerciaux de notre ville.

Participation du Canada à l'exposition prochaine universelle de la Belgique. — M. A. J. de Bray suggère à la Chambre d'émettre auprès des autorités compétentes du Canada le vœu de voir notre pays figurer à cette exposition, en signalant les avantages déjà obtenus par le Canada, grâce à une participation aux dernières expositions internationales tenues dans divers pays de l'Europe. Cette question est référée au comité des Expositions.

Les assurances mutuelles dans notre province et les garanties de leur actif. — M. A. P. Simar demande à la Chambre de mettre à l'étude la question des garanties des Cies d'assurances mutuelles par les billets de dépôts et autres sûretés. Cette question est référée au comité de Législation.

Les ventes en bloc de magasins. — M. Catelli constate avec satisfaction la portée du statut adopté à la dernière session de la Législature du Manitoba, sur cette matière, et croit que notre Parlement provincial rendrait également service au commerce de notre province en passant une législation inspirée par le même esprit, et il demande à la Chambre de continuer l'étude de cette question, qui avait été faite, entr'autres, dans notre Chambre, en août 1907, quant au choix à faire entre diverses formes usitées dans différentes contrées de l'Europe, pour remédier à des inconvénients analogues. (Voir Bulletin de 1907, page 219).

Cette question est référée au comité de Législation.

Admission de nouveaux membres. — Sont ensuite admis membres de la Chambre, cette dernière suspendant les règlements d'affichage préalable pour celles d'entre elles qui n'ont pas été affichées depuis 15 jours, les personnes dont les noms sont indiqués dans le Bulletin d'octobre courant.

Ajournement.

Séance du Conseil, le mercredi, 13 octobre 1909, sous la présidence de M. Isaïe Préfontaine, président.

Étaient présents: — MM. A. V. Roy, 1er vice-président; Fred. C. Larivière, 2ème vice-président; Joseph Fortier,

Commerce

Tél. Bell Main 2701.

GEO. GONTHIER

Expert Comptable et Auditeur

Chambres 205 à 209, Edifice Wilson
 II et 17, Cote de la Place d'Armes
MONTREAL

Révilleon Frères, Ltée

134-136, RUE MCGILL
 MONTREAL

Négociants en Gros en **FOURRURES**

NEW-YORK - SHANGHAI - CHICAGO
 EDMONTON - LONDRES
 KHABAROVSK - MOSCOU - LEIPZIG
 PARIS - NIGOLAIEVSK

Joseph Bourque

ENTREPRENEUR
 GENERAL . . .

134, RUE ALMA
 HULL, Qué.

ETABLIS EN 1882

CHARBON ANTHRACITE ET BITUMINEUX

ERNEST LEMIRE

Importateur et marchand de

BOIS, CHARBON, GRAIN, FOIN
 En Gros et en Détail

Bureau principal : 367 rue Richmond, Montréal
 Succursale No 208 rue Guy

Nouvel établissement, coin Carmel et St-Denis
 (En gros seulement) Tél. Est 6349
 Tél. Main 6851. Tél. Main 3811. Tél. des March. 1448

Stocks de COBALT

Toutes les dernières informations au sujet
 de Cobalt sont données par

Gordon & Popham

Membres de la Montreal Mining Exchange

84, Rue Saint-François-Xavier

En écrivant, mentionnez notre Bulletin.

Commerce

BUREAUX : Propriétaire de carrières
 de Granit Rose, Rouge
 et Gris.
 COTE-DES-NEIGES
 MONTREAL

JOS. BRUNET

Manufacturier et Importateur de

Granit à construction et décorations tombales
Gros et détail. Estimés sur demande.

COTE-DES-NEIGES, MONTREAL

Tél. Bell Up 1466. (Communication gratuite)

L. V. DION, propriétaire.
 P. K. HUNT, Gérant.

THE NEW
ST. LOUIS HOTEL
 QUEBEC

Remis à neuf. Elévateur électrique
 Taux \$2.50 à \$4.00 par jour.

L'HOTEL LE PLUS EN VOGUE DE QUEBEC

Demandez notre guide illustré de la ville de Québec.

Salles pour échantillons.
 Elévateur et lumière électrique

HOTEL CLARENDON

QUEBEC, Qué.

Situé à proximité des édifices du Parlement,
 du Palais de Justice et de la Terrasse Dufferin.

En face de l'Hôtel de Ville.

L. A. COTÉ, Gérant J. T. BÉGIN, Prop

OLIVIER LIMOGES

CARRIERE : Coin Laurier et Dufferin
 TEL. BELL EST 936

FOURNEAUX :

Tél. Bell Est 898 Tél. des March. 1674
 Résidence privée : Est 107

Toujours en stock, pierre de taille et de maçonnerie et
 aussi première qualité de chaux.

Ordres exécutés promptement.

477, rue Papineau, MONTREAL

COFFRES-FORTS
 POELES EN ACIER
CHAPLEAU
 Lymburner Limited
 INGÉNIEURS MACHINISTES, FORGERONS
 MOULEURS ET FINISSEURS EN CUIVRE
 PLAQUEURS EN NICKEL ARGENTEURS
 BUREAU ET MANUFACTURE
 3-13 RUE DES COMMISSAIRES
 TEL. BELL 7-2441
SALLE DE VENTE
 70 RUE NOTRE DAME EST.
 MONTREAL

Commerce

Tél. Bell Main 4912

P. A. GAGNON

Comptable Licencié

Chambres 315, 316 et 317, Edifice "New-York Life"

II, PLACE D'ARMES
MONTREAL

Tél. Bell Main 1399 et 3514.
 Tél. des Marchands 2102 et 710

L. THERIAULT

Entrepreneur de Pompes Funèbres et
 Embaumeur

Coin ROY et SANGUINET
 16^{1/2} St-Urbain-237 Centre

Voitures doubles à la disposition du public.

Membre de la Chambre de Commerce.

Tél. Bell Main 2821. Boite B. P. 2132

WILSON & LAFLEUR

Successeurs de C. THEORET

Editeurs de Livres de Droit
 IMPORTATEURS, RELIEURS, ETC.

17 et 19, rue Saint-Jacques
MONTREAL

BREVETS

Marques de Commerce

C. C. COUSINS

Solliciteur de
 PATENTES

506, Edifice "NEW YORK LIFE"
MONTREAL

Tél. Bell Main 6696.

PHONES : (BELL EST 1625
 MARCHANDS 1605

WILSON FRERES

IMPORTATEURS ET MARCHANDS DE

BOIS, CHARBON, GRAIN, FOIN, ETC.
 1467, NOTRE-DAME-EST

Coin Frontenac. **MONTREAL**

trésorier; G. Boivin, A. N. Brodeur, W. U. Boivin, C. H. Catelli, Arm. Chaput, A. H. Hardy, Ludger Gravel, Hon. Alph. Desjardins, D. Masson, C. E. Martin, O. S. Perrault, Ls Jos. Tarte et le secrétaire.

Assistaient également à cette séance: — MM. A. J. de Bray et Alexandre Machéras.

Aussitôt après la lecture et l'adoption des minutes de la séance précédente, sur motion de M. A. V. Roy, l'ordre du jour est suspendu par le Président de la Chambre à l'occasion de la visite de M. André Pelletan, professeur de mines à l'École Centrale de Paris, accompagné de M. Robiquet, Vice-Consul de France.

M. le Président de la Chambre souhaite la bienvenue aux distingués visiteurs et déclare entretenir le ferme espoir qu'à la suite du passage au milieu de nous d'hommes de la valeur de M. le Président de la Chambre de Commerce de Lyon et de notre visiteur, les rumeurs préjudiciables qui ont pu courir en France en ces derniers temps contre notre pays, recevront bonne justice.

M. Pelletan remercie vivement le Président des paroles bienveillantes qu'il a bien voulu lui adresser. Il est venu en Amérique chargé par le gouvernement de son pays de la mission de s'enquérir du fonctionnement de l'enseignement technique. Montréal devait nécessairement figurer sur son programme. Il n'est pas venu ici pour nous donner des renseignements, mais bien pour en chercher. Il félicite les Canadiens d'avoir comblé une lacune qui existait, paraît-il chez nous, en créant une école technique de contremaîtres. Le contremaître est un rouage aussi indispensable dans la grande machine industrielle que l'ingénieur et l'ouvrier.

M. Pelletan a visité l'école dont on vient de poser la pierre angulaire à Montréal; il en a admiré non-seulement la grandeur et les proportions, mais aussi la coquetterie, déclarant n'avoir rencontré rien de pareil qui puisse lui être comparé.

Il termine en nous félicitant d'avoir à la tête de cette école, dans la personne du Principal, M. Machéras, un homme qui honore la France par sa grande science et ses hautes facultés.

M. A. V. Roy et M. le Principal, A. Machéras, remercient notre visiteur de la haute appréciation qu'il a bien voulu faire du travail des personnes qui ont concouru à la réalisation de cette œuvre à laquelle notre Chambre de Commerce a porté un intérêt considérable.

M. A. H. Hardy est heureux d'entendre ces éloges d'autant plus qu'on se plaît partout à Montréal à reconnaître l'activité avec laquelle on poursuit la construction de cette école.

Courrier. — Deux accusés de réception quant au rapport relatif au prolongement des chemins de fer dans la région du Témiscamingue venant l'un, de Sir Lomer Gouin, Premier Ministre de la Province de Québec, et l'autre, de Sir

Thomas G. Shaughnessy, Président de la Cie du Pacifique Canadien, ce dernier déclarant que le coût de l'entreprise, même en tenant compte des subsides fédéraux et provinciaux, comporterait un montant dont le rendement de l'intérêt n'est pas assuré.

Un exemplaire d'une livraison récente de la Revue Franco-Américaine contenant un article de M. J. A. Lefebvre, sur les mesures à prendre pour élever et régulariser le niveau du Saint-Laurent, cette étude étant transmise par son auteur avec prière à la Chambre d'émettre son avis sur ce sujet. Le Conseil décide d'en accuser réception avec remerciements et de référer cette question, pour étude, au comité des Transports.

Diverses demandes et offres d'agences dont une mention est faite à une autre page de notre bulletin d'octobre courant.

Participation du Canada à la prochaine Exposition de Bruxelles en 1910. — Lecture est donnée d'un rapport du comité des Expositions témoignant le plaisir avec lequel la Chambre verrait le Gouvernement du Canada donner son adhésion à cette prochaine exposition universelle en Belgique, et sur motion de M. Guillaume Boivin, ce rapport est ensuite adopté à l'unanimité.

La défense navale de l'Empire. — Lecture est également donnée d'un rapport du comité de Législation sur ce sujet pour répondre à une invitation de la Chambre de Commerce de Londres demandant de concourir avec elle au vœu d'une augmentation de la marine anglaise suivant le plan tracé par l'Amiral Beresford. La Chambre a réitéré les vues proposées par elle et adoptées ensuite dans les derniers congrès des Chambres de Commerce de l'Empire déclarant qu'il est du devoir des puissances autonomes de l'Empire de participer à sa défense, mais tout en conservant leur initiative quant à la nature et à la forme de cette participation.

Lecture est aussi donnée d'autres conclusions du rapport de ce comité de Législation, mais la discussion en est ajournée pour considération à une prochaine séance, quant à la question des fraudes dans les ventes de magasins en bloc, à la demande de M. W. U. Boivin, et quant à l'opportunité d'une législation provinciale relative à la comptabilité de nos conseils municipaux, à la demande de M. C. H. Catelli.

L'Extension du Boulevard Saint-Laurent. — Sur motion de M. Armand Chaput, le Conseil décide de réitérer auprès du Conseil de Ville de Montréal la résolution adoptée à ce sujet en octobre 1908.

La filtration de l'eau. — M. A. V. Roy soulève de nouveau cette question à l'occasion de grands travaux actuellement entrepris par la Cité pour l'amélioration de notre service d'Aqueduc. M. Catelli, président du comité des Affaires municipales, se déclare heureux de convoquer au

plus tôt ce comité pour étudier cette question et à sa suggestion, le comité examinera en même temps les moyens à prendre pour obtenir, à quelque distance au nord de notre ville, de l'eau en quantité suffisante pour pouvoir suffire au grand développement du Greater Montreal.

Ajournement.

Séance du Conseil, le mercredi, 20 octobre 1909, sous la présidence de M. Isaïe Préfontaine, président.

Etaient présents : MM. A. V. Roy, 1er vice-président ; Fred. C. Larivière, 2ème vice-président ; Joseph Fortier, trésorier ; G. Boivin, A. N. Brodeur, W. U. Boivin, A. H. Hardy, C. H. Catelli, Hon. Alph. Desjardins, D. Masson, E. D. Marceau, O. S. Perrault et le secrétaire.

Assistaient également à la séance : MM. A. J. de Bray, Alex. Machéras et J. C. G. Contant.

Le procès-verbal de la dernière séance du Conseil est lu et adopté.

Courrier. — Des accusés de réception de Sir Wilfrid Laurier et de l'hon. Sydney Fisher, Ministre de l'Agriculture, quant au rapport de notre comité des Expositions relativement à la participation du pays à la prochaine exposition universelle à être tenue à Bruxelles, l'an prochain.

Une invitation de l'hon. Ministre de la Marine et des Pêcheries, priant notre Chambre de lui désigner un représentant qui devra l'accompagner dans un voyage d'inspection du chenal du St-Laurent, sur le "Lady Grey", en partant du port de Montréal, le 21 octobre courant.

Sur motion de M. A. V. Roy, le Conseil choisit à l'unanimité le président de la Chambre, M. Isaïe Préfontaine, pour cette circonstance.

Un accusé de réception, avec remerciements, de M. J. M. A. Denault, directeur du "Pionnier", du Nomingue, pour l'appui donné par la Chambre au sujet de l'extension des chemins de fer dans la région du Témiscamingue.

Les ventes de magasins en bloc. — *Nécessité d'une loi de faillite. Uniformité de la comptabilité des conseils municipaux.*

Lecture est donnée d'un rapport du comité de Législation sur ces sujets.

M. W. U. Boivin, informant le Conseil que plusieurs personnes ont témoigné le désir d'exposer leurs vues avec diverses considérations détaillées au sujet des ventes de magasins en bloc, il demande au Conseil de référer ce rapport au comité de Législation, pour permettre à ces personnes de pouvoir y exposer leur avis. Une motion à cet effet, proposée par M. W. U. Boivin, et secondée par M. A. N. Brodeur, est adoptée à l'unanimité.

Quant aux deux autres matières, à savoir : l'une sur la nécessité d'une loi fédérale de faillite, et l'autre sur l'opportunité d'une législation provinciale de comptabilité uni-

forme de nos conseils municipaux, ces rapports sont adoptés à l'unanimité, sur proposition de M. E. D. Marceau, secondé par M. Guillaume Boivin, suivant la teneur publiée au bulletin d'octobre courant.

La distribution du fret par tramway. — M. C. H. Catelli constate qu'en plusieurs quartiers on ne considère pas opportun pour le conseil de ville actuel, alors qu'il est à la veille de finir son terme, de faire avec la Cie des tramways des arrangements comportant des franchises de nature à lier la ville pour de longues années à venir. M. Catelli n'est pas à l'encontre de cet avis, mais il considère à tout événement que le conseil de ville actuel ne devrait pas empêcher la compagnie de rendre au commerce des services que la ville elle-même est bien aise d'utiliser pour son propre avantage.

L'eau désirable pour l'alimentation. — Lecture est donnée d'un rapport du comité des Affaires municipales sur les moyens d'approvisionnement d'eau pure pour notre ville, suggérant que la ville nomme une commission d'études pour voir à se procurer ailleurs les moyens de fournir à Montréal l'eau de qualité désirée pour l'alimentation de notre population.

Ce rapport est adopté à l'unanimité, sur proposition de M. G. Boivin.

Les colis postaux. — *Les charges spéciales imposées aux ports de Montréal et de Québec par les compagnies de navigation océanique pour livraison du fret destiné à ces deux villes.* — Lecture est donnée d'un rapport du comité des Transports sur ces deux questions, lequel est adopté à l'unanimité, sur la proposition de M. A. N. Brodeur.

Le texte de ces différents rapports est publié au bulletin

Présentation de nouveaux membres. — Est ensuite autorisé l'affichage réglementaire de la candidature d'un certain nombre de personnes à être proposées pour admission à la prochaine séance d'assemblée générale, qui aura lieu mercredi, le 3 novembre prochain.

Ajournement.

NOUVEAUX MEMBRES ADMIS A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 6 OCTOBRE 1909.

M. Caron, Ernest, The Can. general & Shoe Machinery Co., Lévis.

M. Duckett, J. R., manufacturier d'auvents, 30, Laval.

M. Goyer, J. H., marchand, 6, Lemoine.

M. Mercier, Paul, licencié en sciences commerciales, Montréal.

M. Aquin, Théo, marchand de ferronneries, 480, Ste-Catherine Est ; présenté par M. J. B. Baillargeon.

M. Bélair, Lambert, gérant de manufacture, 1034, Dorchester Ouest ; présenté par M. W. U. Boivin.

M. Bourassa, P. E., manufacturier, 1495, Notre-Dame Est; présenté par M. D. Masson.

M. Charbonneau, Arthur, marchand-tailleur, 10, Notre-Dame Ouest; par M. A. P. Lespérance.

M. Décarv, Gervais, courtier d'assurances, 232, St-Jacques; par M. E. R. Décarv, N.P.

M. Dixon, Burton, agent de manufacture, 59, Park Avenue; par M. J. B. A. Lanctôt.

M. Ducloux, Chs. A., avocat, 160, St-Jacques; par M. J. O. Labrecque.

M. Duverger, H., agent, 96, St-Pierre; par M. W. U. Boivin.

M. Duquette, Arthélème, rep. E. Guillet & Son, 217, Christine Bldg; par M. J. E. Dompierre.

M. Ethier, Dr H., prés. Rideau Shoe Co., Ltd., Maisonneuve; par M. D. Masson.

M. Moquin, L., importateur, 126, Board of Trade; par M. W. U. Boivin.

M. Saulnier, J. C., manufacturier, 579, St-Paul; par M. F. B. Drouin.

M. Trudel, Benoît, sec. Cie laiterie St-Laurent, 21, St-Pierre; par M. J. L. H. Marcell.

M. Versailles, Joseph, négociant, 2219, Ontario Est; par M. J. C. G. Contant.

M. Viens, Ant., marchand de bois, 1833, Ontario Est; par M. D. Masson.

LES MOYENS D'APPROVISIONNEMENT D'EAU PURE POUR NOTRE VILLE.

Rapport du comité des Affaires Municipales, adopté le 20 octobre 1909.

Ce comité s'est réuni le mardi, 19 octobre 1909, sous la présidence de M. C. H. Catelli, président.

Étaient présents: — MM. Isaïe Préfontaine, président de la Chambre, J. O. Labrecque, J. P. Mullarkey, A. V. Roy et A. H. Hardy, ces deux derniers, invités, et le secrétaire.

Ce comité, ayant étudié les moyens d'approvisionnement d'eau pure pour notre ville, tout en reconnaissant les travaux considérables et les efforts faits par la ville pour améliorer notre système d'aqueduc, est d'avis de suggérer que la ville nomme une commission d'études pour voir à se procurer ailleurs les moyens de fournir à Montréal l'eau de qualité désirée pour l'alimentation de notre population.

Le tout respectueusement soumis.

C. H. CATELLI,

Président du comité.

La Banque des Marchands du Canada a ouvert une nouvelle succursale à Nanaïmo, C. A., ce qui porte à 132 le nombre de ses bureaux au Canada.

La Cie de chemin de fer du Canadien Nord vient de publier un très intéressant volume se rapportant à sa voie. Il est envoyé gratuitement sur demande.

DEFENSE NAVALE DE L'EMPIRE.

Rapport du comité de législation, adopté le 13 octobre 1909. — Ce comité s'est réuni le mardi, 12 octobre 1909, sous la présidence de l'Hon. Alph. Desjardins, président.

Étaient présents: MM. Isaïe Préfontaine, président de la Chambre; C. H. Catelli, A. N. Brodeur, A. P. Simar, invité, et le secrétaire.

1o. *Défense navale de l'Empire.* — Ce comité, après avoir pris connaissance de la résolution de la Chambre de Commerce de Londres, demandant à la Chambre de Commerce du district de Montréal de concourir avec elle au vœu d'une augmentation de la marine anglaise selon les vues exposées par l'amiral Beresford, croit devoir réitérer les vues par elle proposées et adoptées dans les derniers congrès des Chambres de Commerce de l'Empire, et de déclarer, en conséquence, que cette Chambre réaffirme le principe qu'il est du devoir des puissances autonomes de l'Empire de participer à sa défense, tout en conservant leur initiative quant à la nature et à la forme de cette participation.

2o. *La situation des assurances étrangères sur le feu.* — Le comité déclare rapporter progrès sur cette question.

Le tout respectueusement soumis.

ALPH. DESJARDINS,

Président du comité.

CANDIDATURES POUR L'ADMISSION DE NOUVEAUX MEMBRES PROPOSÉS PAR LE CONSEIL EN OCTOBRE 1909.

M. Aubuchon, Eugène, bijoutier, St-Laurent; présenté par M. O. S. Perrault.

M. Bégin, J. A., bois et asbestos, Windsor Mills; par M. J. R. Duckett.

M. Duckett, A. M., acheteur, maison H. Morgan, Ltée; par M. J. R. Duckett.

M. Filiatrault, J., marchand, 429, St-Laurent; par M. W. U. Boivin.

M. Gagnon, Timothée, manufacturier, 597, Ste-Catherine Est; par M. W. U. Boivin.

M. Gordon, Jas. R., marchand, 316, St-Jacques; par M. J. R. Duckett.

M. Giroux, Lucien, notaire, 43, St-Gabriel; par M. H. R. N. Viau.

M. Labelle, Joseph H., entrepreneur, 486, St-Laurent; par M. Fred. C. Larivière.

M. Labrecque, Achille, marchand-tailleur, 1979, St-Laurent; par M. O. S. Perrault.

M. Mitchell, J. W., gérant "Solid Computing Scale Co.", 55, Notre-Dame Est; par M. O. S. Perrault.

M. McCrea, F. N., manufacturier, Sherbrooke; par M. J. R. Duckett.

M. Marsolais, J. B., marchand, 173, St-Laurent; par M. Oct. Lemay.

M. Massé, L. A., agent Dom. Fire Ins. Co., 71, St-Jacques; par M. Fred. C. Larivière.

M. Poirier, Emile J., professeur en culture physique, 1420, St-Laurent; par M. Fred. C. Larivière.

M. Paquette, Médard, maître-boulangier, 626, Boulevard St-Joseph; par M. Fred. C. Larivière.

M. Rochon, Joseph, marbrier, 1590, St-Laurent; par M. Oct. Lemay.

M. Tobin, W. E., M.P., marchand de bois, Bromptonville; par M. J. R. Duckett.

M. Turcot, Nap., maître-plombier, 1556, Boulevard St-Laurent; par M. Fred. C. Larivière.

M. Valiquette, J. A., Ernest, comptable, "La Presse"; par M. O. S. Perrault.

LES COLIS POSTAUX.

Les charges spéciales imposées aux Ports de Montréal et de Québec par les Cies de Navigation Océanique pour livraison du fret destiné à ces deux villes.

Rapport du Comité des Transports, adopté par le Conseil, le 20 octobre 1909.

Ce comité s'est réuni le mardi, 19 octobre 1909, sous la présidence de M. J. P. Mullarkey, président.

Étaient présents: — MM. Isaïe Préfontaine, président de la Chambre, C. H. Catelli, A. V. Roy, A. H. Hardy, invité, et le Secrétaire.

Les colis postaux. — Votre comité, ayant été chargé de faire l'étude de l'emploi des colis postaux, croit devoir suggérer à votre Conseil de réitérer la résolution adoptée par cette Chambre en vue du congrès des Chambres de Commerce de l'Empire tenu à Sydney, Australie, en septembre dernier, pour ce qui concerne la Grande Bretagne et les différentes puissances de l'Empire Britannique.

Il croit devoir signaler plus particulièrement l'anomalie qui existe dans les tarifs entre la France et diverses parties de l'Empire Britannique tel qu'il appert au tableau ci-annexé, et de prier le gouvernement canadien de bien vouloir modifier ces tarifs de manière à faire bénéficier le Canada du tarif minimum, et par ce fait, faciliter le commerce par colis postaux qui paraît devenir un facteur important de relations commerciales.

TARIFS DE COLIS POSTAUX.

<i>Canada-France.</i>										
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11 lbs
42	50	58	76	84	92	1.00	1.18	1.26	1.34	1.42

<i>France-Canada.</i>										
3 lbs	jusqu'à 1 kilo 360 gr. 2.75 55 cts									
7 lbs	de 1 kilo 360 gr. à 3 kilos. 4.75 95 cts									
11 lbs	de 3 kilos à 5 kilos. 6.75-1.35									

<i>France-Terreneuve.</i>										
<i>Antilles Anglaises.</i>										
3 lbs	1 kilo 360 gr 2.00 40 cts									
7 lbs	de 1,360 à 3 kilos 3.25 65 cts									
11 lbs	de 3 à 5 kilos 4.50 90 cts									

<i>Canada-Angleterre.</i>										
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11 lbs
16	28	40	52	64	76	88	1.00	1.12	1.24	1.36

<i>Angleterre-Canada, (même tarif).</i>										
							3 lbs	7 lbs	11 lbs	
							25c	50c	75c	
							25c	50c	75c	
							25c	50c	75c	

<i>La Barbade via Halifax.</i>										
1	2	3	4	5	6	7				
20	40	60	80	1.00	1.20	1.40				

<i>La Jamaïque, même que la Barbade.</i>										
<i>Les Iles sous le Vent.</i>										
<i>Les Bermudes.</i>										
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11 lbs
16	28	40	52	64	76	88	1.00	1.12	1.24	1.36

<i>Trinité.</i>										
1	2	3	4	5	6	7				
16	32	48	64	80	96	1.12				

<i>Terreneuve.</i>										
1	2	3	4	5	6	7				
15	30	45	60	75	90	1.05				

Les charges spéciales imposées aux Ports de Montréal et de Québec par les Cies de Navigation Océanique pour livraison du fret destiné à ces deux villes.—Ce comité, après avoir examiné la situation faite aux importateurs de Montréal et de Québec par la charge extra dont les compagnies de navigation océanique ont décidé de frapper le consignataire pour la livraison des marchandises destinées à ces villes, croit devoir rappeler le principe que les compagnies

Via Calais-Londres.

de navigation océanique ne doivent pas faire de discrimination entre les différents ports canadiens, principalement vis-à-vis de ports qui sont des centres importants de distribution tels que Montréal et Québec,

Ce comité suggère que la Chambre proteste contre un pareil traitement ainsi imposé au commerce de Montréal et de Québec et est d'avis que le Gouvernement Canadien soit prié de prendre des mesures énergiques pour faire cesser cet état de choses qui aurait pour effet de détourner le commerce de nos ports nationaux au profit de ports étrangers et par ce fait, de neutraliser les efforts du Gouvernement pour améliorer nos ports de Montréal et de Québec.

Le tout respectueusement soumis.

J. P. MULLARKEY,

Président du comité.

NECESSITE D'UNE LOI DE FAILLITE.

Rapport du comité de législation, adopté le 20 octobre 1909.

Ce comité s'est réuni le mardi, 12 octobre 1909, sous la présidence de l'hon. Alph. Desjardins, président.

Étaient présents: MM. Isaïe Préfontaine, président de la Chambre; C. H. Catelli, A. N. Brodeur, A. P. Simar, invité, et le secrétaire.

Votre comité, après avoir pris connaissance d'une résolution de la Chambre de Commerce du Saguenay, sur ce sujet, est d'avis de suggérer de renouveler auprès des autorités fédérales les instances déjà faites à maintes reprises pour l'adoption d'une loi de faillite uniforme pour tout le Canada.

Le tout respectueusement soumis,

ALPH. DESJARDINS,

Président du comité.

OPPORTUNITE D'UNE LOI PROVINCIALE RELATIVE A LA COMPTABILITE DES CONSEILS MUNICIPAUX.

Rapport du comité de législation, adopté le 20 octobre 1909.

Ce comité s'est réuni le mardi, 12 octobre 1909, sous la présidence de l'hon. Alph. Desjardins, président.

Étaient présents: MM. Isaïe Préfontaine, président de la Chambre; C. H. Catelli, A. N. Brodeur, A. P. Simar, invité, et le secrétaire.

Votre comité, après avoir pris connaissance d'une résolution de la Chambre de Commerce du Saguenay, sur ce sujet, est d'avis d'attirer l'attention des autorités provinciales sur l'avantage qu'il y aurait d'adopter un système uniforme de comptabilité et d'inspection des livres de nos conseils municipaux, pour la sécurité publique et le crédit de nos municipalités.

Le tout respectueusement soumis,

ALPH. DESJARDINS,

Président du comité.

PETIT COURRIER.

Sulphate d'ammoniaque. — Une compagnie de New-York désirerait entrer en relations d'affaires avec des manufacturiers importants du Canada s'occupant de ces matières et disposés à lui donner des informations détaillées.

Engrais et semeurs. — Une autre compagnie de New-York désirerait se mettre en rapports d'affaires avec des fournisseurs de ce genre.

Curiosités japonaises. — Une maison de Vancouver aimerait à connaître celles des maisons de Montréal qui s'occupent d'acheter aucune espèce de marchandises japonaises.

Photographies de monuments remarquables de Montréal. — Un journal de Boston (*Atlantic News Service*) serait heureux de recevoir des vignettes de nos principaux édifices de Montréal pour publication dans ses colonnes.

Magnésite calcinée en poudre. — Une maison du Colorado désirerait acheter du magnésite minéral de fournisseurs de notre province de Québec.

Mouleurs en bois. — Une maison de Port Elizabeth aimerait à connaître les manufacturiers de mouleurs qui seraient prêts à lui fournir ce qu'il faut pour sa manufacture de cadres pour gravures, et leurs catalogues de prix, faisant remarquer que le tarif de douane de son pays a un avantage de 3 pour cent plus bas que celui des États-Unis, d'où elle fait actuellement ses importations.

La Fédération des Chambres de Commerce de la province de Québec. — Le rapport de la première réunion de la Fédération, qui a tenu ses séances, les 14 et 15 avril dernier, au siège de notre Chambre, vient d'être publié. Il contient, en outre de la constitution de la Fédération, les réponses transmises par la Fédération au Département Canadien du commerce, à l'invitation qu'il avait faite de lui présenter toutes les suggestions susceptibles de promouvoir le commerce domestique et étranger du pays, les résolutions relatives au projet de loi de l'hon. Sénateur Campbell quant aux connaissements des compagnies de navigation océanique, et aux nouvelles lettres de voitures des chemins de fer, la législation provinciale sur les accidents du travail, etc.

LES DINERS-CAUSERIES.

Les prochains diners-causeries auront lieu les 12 janvier, 2 février et 6 avril prochains.

Ceux qui désireraient se joindre aux souscripteurs sont priés d'en prévenir le secrétaire de la Chambre, aussitôt que possible.